

# Conseil de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts Séance du 09.01.18 Relevé de décisions

**Présents :** Dario Marchiori, François Géal, Daniel Urrutiaguer, Martine Groccia, Marie-Pascale Halary, Jean-Marc Serre, Pierre Saby, Jacques Gerstenkorn, Marylène Possamai, Sylvain Patri, Hugues Constantin De Chanay, Martine Boyer-Weinmann, Charlotte Abaziou, Marlon Moukoko, Jean Carteron

Membres invités: Bruno Martinie, Françoise Andrieux, Tristan Vigliano, Marion Orlandi

Vincent Tuleu donne procuration à Pascal Charpentier. Jérémie Majorel donne procuration à Marie-Pascale Halary. Céline Candiard donne procuration à Dario Marchiori. Julie Mourvillier donne prochuration à Charlotte Abaziou.

# Conseil plénier

### Visite des locaux du site Rachais

En préambule, Emmanuel Naya revient sur le message adressé en décembre dernier par la Présidente de l'Université à l'ensemble de la communauté universitaire à propos de l'éviction de Lyon 2 au projet de construction d'un Etablissement cible. Il propose que le Conseil se positionne dans ce dossier, comme l'ont fait certaines composantes via la rédaction de motions.

Ce point sera donc inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil, pour échanges et éventuelle délibération. Plusieurs membres présent de demandent à ce que l'ensemble des documents utiles à la réflexion (délibération du CA, motions) soit transmis à l'ensemble du Conseil.

### 1. Campagne d'admission 2018

• <u>Demandes de dérogation au calendrier général pour la campagne d'admission 2018</u>
L'ensemble des demandes de dérogation soumises par les responsables pédagogiques d'année est adopté à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil d'UFR.

### Modalités d'admission en M1

Les demandes de modification du tableau récapitulatif des capacités d'accueil et critères d'admission en M1 sont adoptées à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil d'UFR.

UFR - LETTRES, SCIENCES du LANGAGE et Arts

# CAMPUS BERGES DU RHÔNE

18, quai Claude Bernard - F69365 - Lyon cedex 07

Téléphone: +33 (0)4 78 69 74 98 - Télécopie: +33 (0)4 78 69 25 75

http://lesla.univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr



#### 2. Convention

Après présentation en séance du projet de partenariat, la convention de mise à disposition, à titre gracieux, du Théâtre de la Renaissance pour un TD de L3 Arts de la scéne est adoptée à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil d'UFR.

#### 3. Questions diverses

# Renouvellement du Conseil d'UFR

Le mandat du Conseil de l'UFR, dans sa composition actuelle, (à l'exception du collège usagers) prendra fin le mardi 6 février 2018. La prochaine et dernière séance du Conseil sera organisée ce même jour, le mardi 6 février à 18h sur le campus Berges du Rhône.

Les élections pour le renouvellement du Conseil se tiendront à la fin du mois d'avril.

Durant cette période transitoire, il sera possible que le Conseil dans sa composition actuelle soit nouveau convoqué pour statuer sur des demandes urgentes.

Un message de la Direction des affaires juridiques précise en effet : "au regard de la nature des sujets portés à l'ordre du jour et des impératifs (ex : vote sur les attendus pour l'accès en Licence 1), il sera possible de convoquer vos conseils composés des élus actuels durant la période de vacance des sièges sur le fondement de l'article L719-1 du code de l'éducation « les membres des conseils siègent valablement jusqu'à la désignation de leurs successeurs ». Il est préconisé de réserver cette modalité aux délibérations urgentes."

Les dates des séances extraordinaires susceptibles d'être convoquées pour traiter les délibérations urgentes : le mardi 27 février et le mardi 10 avril. Dans l'hypothèse de la nécessité de l'une ou l'autre de ces séances, une convocation sera adressée aux membres du Conseil par voie électronique.

# Parcoursup / DAEU

Marylène Possamai s'inquiète de la complétude des dossiers déposés sur la plateforme Parcoursup faute d'avis formulé par un Conseil de classe ou Professeur principal (dispositifs inexistants et inadaptés à la formation du DAEU) sur les vœux d'orientation des stagiaires du DAEU. Elle demande quelle est la procédure à suivre pour que les dossiers des stagiaires du DAEU ne soient pas désavantagés par rapport à ceux des lycéens. Emmanuel Naya répond ne pas avoir d'informations à ce sujet.

Le Directeur de l'UFR des Lettres,

Sciences du langage et Arts

**Emmanuel Naya** 

UFR - LETTRES, SCIENCES du LANGAGE et Arts

CAMPUS BERGES DU RHÔNE

18, quai Claude Bernard - F69365 - Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 74 98 - Télécopie : +33 (0)4 78 69 25 75

http://lesla.univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr

